L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 46, 28 novembre 2014

Avec un minimim de protocole, l'improvisation théâtrale offre une fenêtre sur l'imaginaire et le rire, avec de surcroît la beauté du jeu collectif. De gaudre à droite, Étienne Croteau, Nuka De Jocas McCrae et Rosalie Davreux. (Denis Lord)

Nutrition Nord

De grandes lacunes en gestion

Le gouvernement n'a pas demandé aux détaillants de déclarer leur marge de profits.

Denis Lord

Le gouvernement fédéral ne sait pas si les montants qu'il donne pour rendre l'alimentation plus abordable dans le Nord sont transférés aux consommateurs. Il n'a pas non plus revu l'admissibilité des collectivités au programme Nutrition Nord. Telles sont les principales conclusions que tire le vérificateur général du Canada, Michael Ferguson, de son examen du programme Nutrition Nord.

Par le biais du programme Nutrition Nord, le gouvernement subventionne l'achat de certains aliments dans 103 municipalités des trois territoires et de cinq provinces. En fonction de certains critères, dont l'éloignement, la contribution gouvernementale varie entre 0,05 $ le kilogramme et 16 $ le kilogramme.

Ce sont les détaillants qui perçoivent ces subsides et doivent ensuite les reporter sur le prix au détail des aliments vendus aux consommateurs. Mais le gouvernement n'a mis en place un mécanisme pour vérifier si toute la contribution gouvernementale est transférée. Rien dans les ententes de contributions associant le gouvernement et les détaillants n'indique que ces derniers doivent divulguer au premier leur marge de profit.

Collectivités

Le gouvernement fédéral a aboli le programme Aliments-poste au profit de Nutrition Nord en 2011. Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien (AADN), qui administre Nutrition Nord, évalue qu'une municipalité est admissible si elle n'a pas accès à des transports de surface toute l'année et si elle a eu souvent recours au programme Aliments-poste. « Les collectivités ayant très peu utilisé ce programme, peut-on lire dans le rapport, étaient déclarées admissibles à une contribution partielle (0,05 $/kg) et

Faire pousser ses propres légumes est idéal. Mais en absence d'un jardin, le programme Nutrition Nord vise à aider les familles à se nourrir à prix plus abordable. (Archive l'Aquilon)

Nutrition

Suite en page 2

Nutrition

Suite de la une

celles qui ne l'ont pas du tout utilisé étaient déclarées non admissibles. » Le vérificateur général du Canada décrie ce manque de mise à jour pour ce qui est de l'admissibilité.

Son rapport cite le ministère de l'AADNC lui-même, qui a relevé des incongruités dans l'admissibilité de collectivités, dont certaines aux Territoires du Nord-Ouest. *L'Aquilon* n'a pu connaître leur identité. En Ontario, par exemple, deux collectivités dans des situations identiques ont droit, l'une à une contribution de 1,60 $/kg, l'autre à une contribution de 0,05 $/kg.

Michael Ferguson reproche également au gouvernement de ne pas appliquer complètement son plan de mesure du rendement du programme, et de ne pas avoir revu annuellement sa liste des aliments admissibles à une contribution gouvernementale.

Recommandations

Le vérificateur général du Canada a fait en tout cinq recommandations, qui ont toutes été acceptées par Ottawa. Le gouvernement qui injectait la semaine dernière 11 millions de $ supplémentaires dans Nutrition Nord, a argué que dans plusieurs cas, les correctifs étaient en cours.

Le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien, Bernard Valcourt, a déclaré que le programme serait bonifié, mais qu'il a déjà eu des « résultats manifestes ». Il en veut pour preuve que le volume d'aliments nutritifs périssables expédiés dans les collectivités du Nord a augmenté d'environ 25 %, et le coût du panier de provisions nordique révisé pour une famille de quatre a chuté d'environ 110 $ par mois au cours de la première année du programme. Cette dernière statistique est controversée.

Immigration francophone

Déficience au niveau de l'accueil et de l'intégration

Paul Mengoumou (Francopresse)

L'immigration continue d'être au centre des préoccupations des communautés de langue française au pays alors qu'une douzaine de chefs de file et d'experts viennent de sonner l'alarme sur la déficience du recrutement et de l'accueil de nouveaux arrivants francophones.

Réunis lors de la 5e rencontre du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) à Ottawa, le 20 novembre dernier, plusieurs se sont dits convaincus que non seulement l'immigration influencera l'évolution démo-linguistique des communautés francophones et acadienne, mais que c'est la seule issue pour leur croissance.

Face à la baisse démographique due au vieillissement de sa population, à son faible taux de naissances et à l'exode de ses jeunes vers les régions plus prospères, le salut de ces communautés ne viendrait que de l'immigration.

Et tous sont unanimes pour dire qu'il faut établir des cibles représentant le pourcentage de francophones de chaque province.

« Le débat actuel que suscitent l'immigration et ses répercussions sur la démographie au sein des communautés de langues officielles en situation minoritaire mérite aujourd'hui qu'on lui accorde une attention particulière », croit Geneviève Boudreault, directrice générale du PADL, hôte de la conférence qui se déroulait sous le thème *Évolution démo-linguistique et immigration au sein des communautés de langue officielle : pistes d'actions actuelles et à venir pour les droits linguistiques constitutionnels*.

Le commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser, et le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, ont partagé les conclusions de leur rapport conjoint *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones*.

Ce rapport insiste sur l'importance d'instituer un volet francophone dans la nouvelle politique d'immigration qui entrera en vigueur dès janvier 2015, ce sur quoi Graham Fraser insiste également : « la venue des immigrants est nécessaire pour renforcer la vitalité des communautés de langue officielle minoritaire. »

François Boileau a réclamé « d'agir maintenant pour pallier le déséquilibre. Les communautés francophones sont [touchées]. On a besoin de l'immigration pour assurer la pérennité des services en français ».

Au Nouveau-Brunswick, indique Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles de cette province, l'immigration constitue une question cruciale. « La population vieillit et le taux de natalité baisse. Il faut que l'immigration profite aux deux communautés de manière égale. »

Or, 11 % seulement des candidats à l'immigration rejoignent la communauté francophone, et une partie repart d'ailleurs vers d'autres cieux. Katherine d'Entremont insiste « [qu'il] faut savoir les retenir en investissant suffisamment pour leur intégration ».

Gilles Bourque du District scolaire francophone Sud, qui couvre 60 % du territoire, a remarqué aussi une désaffection des jeunes immigrants dans leurs parcours scolaires. « On perd des élèves pour les écoles anglophones dans les milieux urbains; 10 % uniquement choisissent le parcours francophone. »

Au Manitoba, la situation n'est pas plus reluisante. En 15 ans, la communauté franco-manitobaine n'a attiré que 5 000 immigrants francophones.

Pour Guy Jourdain, ancien conseiller spécial au Secrétariat des services en français de cette province, l'immigration francophone est primordiale. « Elle viendrait donner un souffle nouveau en comblant les pertes dans la communauté. Il est crucial que l'immigration francophone fasse partie de notre vision collective. »

Selon Statistique Canada, près de 70 % des immigrants francophones s'installent en Ontario. Dans la région de Toronto, 43 % des francophones sont de l'immigration récente. Mais, on remarque une tendance à choisir l'anglais à partir de la 2e génération, de constater Jean-Pierre Corbeil, spécialiste en chef en statistiques linguistiques.

« Le déséquilibre s'accentue, précise-t-il. Depuis 30 ans, le français baisse au pays. Pourtant, l'immigration est en train de devenir le seul moteur de la croissance démographique. Un immigrant sur deux est arrivé au cours des 20 dernières années. Des questions sur l'intégration des francophones se posent. »

C'est pourquoi Graham Fraser prévient que « [l'on] va regarder les initiatives gouvernementales de très près ». Katherine d'Entremont insiste : « Les gouvernements, dit-elle, doivent se donner les moyens de réussir en redoublant d'efforts pour favoriser l'immigration francophone. »

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Éducation

L'Institut Indspire pour l'éducation des Autochtones a remis le 21 novembre à Toronto ses prix du même nom. On a rendu hommage à dix enseignants de partout au Canada pour leur contribution exceptionnelle. Le directeur de la petite enfance et des services aux écoles des Territoires du Nord-Ouest, John Stewart, a remporté le prix dans la catégorie *Partenaire de l'éducation autochtone*. Il a notamment participé à la rédaction du matériel scolaire sur les pensionnats autochtones.

Éducation

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait savoir qu'il n'y a pas de mécanisme pour en appeler d'un refus d'admission à la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest. Il est par contre déjà arrivé qu'une lettre écrite directement au ministre infirme la décision.

Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest

Dans le cadre de sa planification stratégique 2015-2018, le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) tiendra une séance de consultation (*focus group*) bilingue le 4 décembre, de 16 h à 18 h, au Baker Center, au 5710, 50e Avenue, à Yellowknife. Le CDÉTNO cherche les recommandations de ses bailleurs de fonds, de ses membres et de la communauté en regard de ses orientations pour les trois prochaines années.

Images

Du 1er au 13 décembre, Western Arctic Moving Picture offre des ateliers sur les différents logiciels de traitement d'images d'Adobe, comme Photoshop et Indesign. Les ateliers seront donnés par Cody Fennell, un créateur de vidéoclips et d'affiches connu internationalement.

Santé

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a le programme Working on Wellness (WoW), destiné à aider les employeurs à soutenir leurs employés dans des choix de vie sains. Le but à long terme du programme est de réduire les cancers prévisibles et les maladies chroniques comme le diabète et les maladies cardiovasculaires. Cinq groupes ont signé pour adopter le projet pilote dans leur milieu de travail : De Beers, Dominion Diamond Ekati, Diavik Diamond Mines, la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Selon les intérêts des employés, les groupes fourniront de l'aide pour de l'activité physique, une alimentation saine, et des échanges sur les problèmes de santé mentale.

Espèces en péril

Le Comité sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest se réunira les 9 et 10 décembre à Fort Simpson pour mettre à jour le statut du carcajou et du crapaud de l'Ouest. Les évaluations qui seront faites seront transmises à la Conference of Management Authorities, qui décidera si ces espèces doivent être ajoutées sur la liste des espèces à risque et déterminera les démarches qui doivent être entreprises pour les protéger. La liste s'est enrichie depuis deux ans des caribous boréal et de Peary, du braya poilu et de la grenouille léopard.

Théâtre

Impro franglo

Le but, c'est d'apprendre, pas d'être bon tout de suite! — Étienne Croteau Denis Lord

Denis Lord

La ligue d'improvisation théâtrale qu'inaugure le 28 novembre l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) a pour objectif de tisser des liens entre les communautés francophone et anglophone dans le plaisir.

Le concept d'improvisation théâtrale, empruntant aux règlements du hockey, tel que conçu par Robert Gravel, a été connu jusqu'en Europe francophone. Mais il demeure étranger aux anglophones, note la coordonnatrice de l'AFCY, Rosalie Davreux. Ce qu'ils ont de plus proche c'est l'émission *Whose line is this anyway*, qui fait néanmoins abstraction de l'aspect collectif.

L'AFCY veut malgré cela utiliser et adapter le concept de la ligue d'improvisation pour jeter des ponts entre les communautés francophone et anglophone, en tablant sur les individus bilingues. « Plusieurs anglophones pensent que les francophones vivent en ghetto, suggère le directeur général de l'AFCY, Étienne Croteau. Nous allons défaire cette image et briser la barrière linguistique. » Ultimement, croit-il, l'impro favorisant l'apprentissage du français chez les anglophones, cela pourrait contribuer par la bande au développement du service dans cette langue au gouvernement ténois.

Rosalie Davreux et Étienne Croteau ont déjà commencé leurs manœuvres d'approche des joueurs potentiels de l'autre côté de la *barrière*, par l'entremise des médias sociaux, de l'infolettre de l'AFCY et d'une entrevue à CBC North.

Le projet de ligue d'improvisation est échelonné sur deux ans et reçoit un soutien financier du programme *Dualité linguistique* de Patrimoine Canada.

Modus operandi

Il vaut peut-être mieux parler de séance d'initiation que de lancement de ligue d'improvisation pour qualifier l'événement qui aura lieu au Top Knight le 28 novembre à 18 h 30. « Il y aura, explique Rosalie Davreux, des jeux et des ateliers animés par Nuka de Jocas McCrae et Frédéric Assabgui, et, on l'espère, une démonstration d'impro. Les gens pourront voir de quoi ça a l'air, et s'ils veulent, participer à un atelier. Ils ne sont pas obligés de s'engager tout de suite. » « Le but, c'est d'apprendre, pas d'être bon tout de suite », s'exclame Étienne Croteau.

Les règles de la Ligue nationale d'improvisation seront adaptées pour mettre en valeur les deux langues, en les mélangeant, en les opposant, en faisant des traductions simultanées volontairement décalées.

Nuka de Jocas McCrae (ci-haut) et Frédéric Assabgui animeront l'atelier. (Photo: DL)

« Idéalement, de dire Étienne Croteau, on veut bâtir quatre équipes de six adultes, et la même chose du côté des adolescents. On ferait des pratiques bimensuelles dans un premier temps et quand les improvisateurs seraient à l'aise, on commencerait à faire des matchs, peut-être en public. »

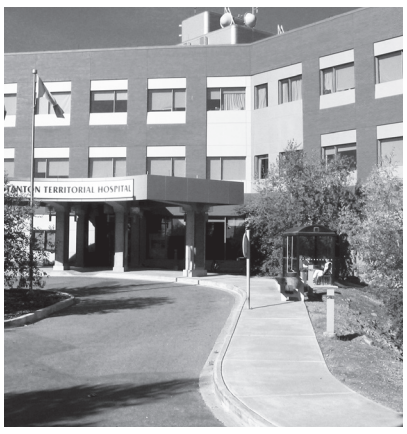

Félicitations au personnel de l'Administration de santé territoriale Stanton qui a reçu son agrément pour quatre ans.

Le maintien de l'agrément est un processus continu visant à améliorer la santé des patients et la performance globale du système de santé.

Agrément Canada établit des normes assurant la qualité des soins de santé. Les normes examinent la gouvernance, le leadership, la prévention et le contrôle des infections, la gestion des médicaments ainsi que des services, des populations et des états pathologiques particuliers. Agrément Canada certifie les organismes de santé au Canada et dans le monde entier. Les organismes demandant l'agrément passent par un processus rigoureux afin de satisfaire aux normes élevées établies par Agrément Canada.

Le maintien de cet agrément a été rendu possible par votre dévouement pour les patients et pour l'amélioration de la sécurité dans le cadre de la prestation des services de santé.

Nous tenons à souligner vos efforts ayant mené à cet agrément et vous félicitons.

Félicitations!

Glen Abernethy
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Les administrations des services de santé et des services sociaux de Beaufort-Delta, de Fort Smith et de Hay River ont également pris part au processus d'obtention de l'agrément. Elles ont reçu l'agrément en 2012, et entreprendront le processus à nouveau en 2016.

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Novembre 2014 | **www.hss.gov.nt.ca**

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

Projet d'assainissement des puits à gaz de Frobisher

Conférence des soumissionnaires

La Direction des contaminants et de l'assainissement d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) invitent les soumissionnaires et les parties intéressées à une conférence des soumissionnaires. Les participants à cette conférence discuteront de l'avis publié récemment sur le site Web du service de marchés publics « Achats et ventes » (www.achatsetventes.gc.ca) concernant le Projet d'assainissement des puits à gaz de Frobisher.

Les soumissionnaires éventuels ne sont pas obligés d'assister à la conférence. Toutefois, on les encourage vivement à le faire afin de passer en revue les exigences du projet. Un rapport sommaire de la conférence sera envoyé à toutes les entreprises qui auront demandé un dossier d'appel d'offres sur le site Web d'Achats et ventes.

Lieu : Salle de conférences de l'aéroport, Hay River
Date : Le 2 décembre 2014
Heure : De 9 h à 12 h

Si vous prévoyez participer, veuillez vous inscrire à l'avance en communiquant avec :

Tammy Kozak
Spécialiste en approvisionnement
Approvisionnements, TPSGC
Tél. : 204-983-0189 téléc. : 204-983-7796
Courriel : tammy.kozak@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Canada

Éditorial

Alain Bessette

Où va l'argent?

Le rapport du vérificateur général du Canada au sujet du programme Nutrition Nord n'a rien d'étonnant. En fait, il semble reprendre plusieurs des arguments entendus dans les premiers mois suivant la mise sur pied du programme.

La constatation la plus troublante concerne le manque de certitude que les sommes investies auprès des détaillants et des distributeurs servent effectivement à réduire le coût prohibitif des aliments. Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord n'a pas mis en place des mécanismes efficaces de contrôle pour faire un suivi précis des sommes déboursées et de leur allocation.

Il faut faire attention ici. Rien ne dit non plus que les sommes sont détournées vers les poches des détaillants. Ce serait ignorer que les personnes chargées des magasins Northern ou Coop dans plusieurs petites collectivités ne sont que des gérants qui n'empochent rien si ce n'est leur salaire. Quand on regarde l'organisation typique de cette activité commerciale dans le Nord, on peut difficilement y voir un méchant capitaliste qui s'en met plein les poches avec l'argent destiné aux pauvres familles du Nord. Ces gérants sont simplement des employés et aucune de ces sociétés ne prendrait le risque d'énoncer des directives qui pourraient devenir publiques et les balayer de la carte du jour au lendemain.

Mais il peut aussi y avoir de l'incompétence, et un contrôle plus serré du ministère pourrait certainement évaluer les possibilités de gaspillage de la subvention.

Le bémol de ce contrôle accru serait qu'une portion supplémentaire du programme serait détournée de sa visée première – réduire le coût des aliments – pour appuyer les nouveaux services de contrôle. On ne peut échapper à cette contradiction.

Ici à Yellowknife (et aussi à Hay River et à Fort Smith, mais dans une moindre mesure), on a la vie belle. Ce programme ne nous touche pas, le coût de transport en provenance de l'Alberta n'est pas si élevé. Par contre, dans les petites collectivités isolées, ce programme peut faire la différence entre un sac de 5 lb de pommes de terre à 20 $ ou le même sac à 16 $. C'est toujours cher, mais c'est un peu mieux.

Plusieurs observateurs voyaient dans l'abandon du programme de subvention postale et son remplacement par Nutrition Nord une tactique pour s'attaquer à la viabilité de Postes Canada. Les multiples gestes du gouvernement fédéral dans le dossier des postes, comme l'abandon de la distribution à domicile, donnent beaucoup de crédibilité à ces dénonciations. C'est comme si le gouvernement se disait qu'à force de couper les services, cela rendrait Postes Canada inutile et ouvrirait la porte aux services privés de messagerie.

Nutrition Nord ne deviendra jamais un enjeu électoral au Canada, sauf dans une dizaine de circonscriptions nordiques. Postes Canada, par contre, pourrait fort bien devenir un enjeu important et il serait important de garder un œil sur ce dossier.

Ce jour-là, le givre magnifiait les arbres et un renard se baladait nonchalamment près du musée. J'ai croisé une femme qui m'a dit « J'adore Yellowknife » alors que j'étais en train de me dire la même chose. (Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donalden FRÉMONT

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Collège nordique francophone

Départ du dg

L'an prochain, de l'enseignement à distance partout aux TNO.

Denis Lord

Jean-Pierre Joly quittera en décembre les fonctions de directeur général du Collège nordique francophone, qu'il occupait depuis le début de 2012. Il part pour le Québec où, dit-il, il a d'autres visées professionnelles.

« Nous remercions Jean-Pierre de son travail, a déclaré la présidente du Collège nordique francophone, Josée Clermont. Il s'est dévoué, a partagé sa vision. Il laisse le Collège avec une technologie plus moderne que ce qu'il y a dans le Sud. »

Jean-Pierre Joly participait à l'aventure d'un collège francophone aux Territoires du Nord-Ouest depuis 2010.

C'est d'abord à l'échelle locale que le conseil d'administration cherche à recruter un nouveau directeur, idéalement pour le retour des Fêtes. « Nous cherchons, précise Josée Clermont, quelqu'un ayant des [compétences] en gestion scolaire et en enseignement des langues secondes. »

« Nous avons, analyse Jean-Pierre Joly, tiré le collège du no man's land, nous l'avons sorti de la Fédération franco-ténoise pour en faire une institution de pointe qui fournit de l'enseignement à distance. » (Denis Lord)

Vers l'avant

Rencontré brièvement au Collège, Jean-Pierre Joly, malgré son départ prochain, s'enthousiasmait encore pour le futur du Collège. Il s'est aussi montré fier du progrès accompli. « Nous avons, a-t-il dit, tiré le collège du *no man's land*, nous l'avons sorti de la Fédération franco-ténoise pour en faire une institution de pointe qui fournit de l'enseignement à distance. »

Depuis la fin de semaine dernière, la salle de classe du Collège nordique est pourvue de plusieurs ordinateurs portables, d'un projecteur et d'un tableau sur lequel on peut projeter du contenu informatique et intervenir avec un crayon électronique. Tout est en place pour l'enseignement à distance.

Le portail Moodle, qui peut donner accès à du contenu audiovisuel avec une bande passante raisonnable, est en cour d'implantation, et pourra probablement, à l'automne 2015, diffuser du contenu dans tous les Territoires du Nord-Ouest. Il pourrait tout de même être utilisé dès le printemps prochain pour donner des classes.

Jean-Pierre Joly a donc l'impression de quitter un navire prêt à voguer loin et longtemps, d'autant plus que l'annonce d'une autre subvention devrait être bientôt faite, subvention qui permettrait d'augmenter le personnel enseignant.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

École Boréale, Hay River
1 poste permanent, à temps complet (1.0 ÉTP)

Le traitement initial est de 76 311 $ par année, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord.

N° du concours : 13-2014-ÉB
Date limite : 12 décembre 2014
Entrée en fonction : 2 février 2015

Les enseignants intéressés doivent poser leur candidature au **rhcsftno@learnnet.nt.ca**

Pour obtenir une copie de la description du poste, consultez le www.csftno.com

-Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion social du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

-Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

-La CSFTNO remercie tous les candidats de leur intérêt. Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront appelés.

COURRIER DU LECTEUR

Demande de démission du CA de Radio-Canada

Compte tenu des compétences requises pour mener à bien la grande transformation au numérique du diffuseur public, compte tenu des compétences principales du PDG de CBC/Radio-Canada en matière de droit commercial, compte tenu du manque de compétence des membres du Conseil d'Administration de CBC/Radio-Canada en matière de médias numériques, compte tenu de multiples épisodes récents de gaspillage et cafouillage (p. ex. le projet de transformation au numérique tel qu'articulé à ce jour, la campagne de rebranding de « ICI »), compte tenu de l'état précaire de notre environnement médiatique dans l'Ouest et l'importance vitale du diffuseur public, nous refusons la destruction de Radio-Canada et demandons la démission du PDG et des membres du CA.

Réjean Beaulieu, Burnaby, Colombie-Britannique
Résident de l'Ouest canadien et fidèle auditeur depuis 1980

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Modernisation du balisage lumineux de piste

CT101184

– Aéroport de Norman Wells, TNO –

Le travail consiste à fournir et à installer du balisage lumineux de piste et de voie de circulation afin de moderniser le balisage actuel. Le gouvernement du Canada finance ce projet par l'entremise du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) de Transports Canada.

Les offres cachetées doivent parvenir au centre de services partagés de l'approvisionnement d'Inuvik ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 10 DÉCEMBRE 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par courriel à compter du 24 novembre 2014 à l'adresse psstenders@gov.nt.ca.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 3 décembre 2014, dans la salle de téléconférence et de réunion, au 4e étage du YK Centre, à Yellowknife.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement de Yellowknife
Tél. : 867-873-7230

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Québec prend parti en faveur des minorités francophones

Francopresse

Le gouvernement du Québec a formellement pris position en faveur de « la vitalité et la pérennité de la francophonie au Canada » au terme d'une rencontre conjointe de son conseil des ministres et de celui de la province de l'Ontario tenue le vendredi 21 novembre à Toronto.

Dans une « déclaration portant sur la francophonie canadienne », Québec s'est engagé « à travailler, de concert avec les autres gouvernements au Canada, à la promotion, à la protection, à la pérennité et à la vitalité du fait français », notamment sur les fronts suivants :

- en demandant au gouvernement fédéral d'agir rapidement en matière d'immigration francophone afin que le poids démographique des francophones soit maintenu partout au Canada;

- en pressant le gouvernement fédéral d'appuyer la Société Radio-Canada dans la réalisation de son mandat qui consiste à offrir des services de radio et de télévision en français partout au Canada, de manière à refléter les besoins particuliers des francophones;

- en favorisant les échanges entre les jeunes Ontariens francophones, ceux provenant des classes d'immersion française et les jeunes Québécois;

- en encourageant l'offre active de services en français afin d'accroître l'espace francophone au pays.

Le Québec dit vouloir « [saisir] l'occasion des célébrations de 400 ans de présence française en Ontario et les différents événements devant mener au 150e anniversaire de la Confédération pour souligner la contribution essentielle de la francophonie canadienne à l'enrichissement du Canada et les opportunités qu'elle offre au Canada de demain ».

Ce rapprochement entre les deux provinces les plus peuplées du Canada en ce qui concerne les droits des minorités francophones s'était d'abord manifesté lors d'une rencontre la semaine dernière entre le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean-Marc Fournier, et la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario et procureure générale de la province, Madeleine Meilleur.

Vendredi, leurs chefs respectifs de gouvernement Philippe Couillard et Katherine Wynne, en ont remis en déclarant que « [nous] reconnaissons le rôle clé qu'ont joué les francophones dans la fondation et la construction du Canada de demain [et] que la francophonie est l'une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne ».

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le travaillezauGTNO.ca

Secrétaire d'école

Conseil scolaire de division du Slave Sud — Hay River, TNO
École Diamond Jenness

Poste temporaire du 26 janvier 2015 au 3 juillet 2015
(6 heures par jour, 0,8 ÉTP)

Ce concours est réservé aux candidats qui résident à Hay River, dans la réserve de Hay River ou à Enterprise.

Le traitement initial est de 30,17 $ l'heure (soit environ 47 065 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 12207 **Date limite :** 17 novembre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Formateur d'adultes en milieu communautaire

Collège Aurora — Tuktoyaktuk, TNO
Programmes communautaires

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 20 458 $.

Nº du concours : 12217 **Date limite :** 5 décembre 2014

Gestionnaire de la géomatique

Ministère de l'Administration des terres — Yellowknife, TNO
Services informatiques

Poste permanent

Le traitement initial est de 56,85 $ l'heure (soit environ 110 858 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12227 **Date limite :** 5 décembre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Nova Coast Plaza, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-920-8879; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Aide de clinique

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — Yellowknife, TNO
Centre de soins primaires de Yellowknife

Poste permanent

Le traitement varie entre 28,01 $ et 33,47 $ l'heure (soit environ entre 54 620 $ et 65 267 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12215 **Date limite :** 5 décembre 2014

Directeur général adjoint des élections

Élections TNO — Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le traitement varie entre 49,66 $ et 59,29 $ l'heure (soit environ entre 96 837 $ et 115 616 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12203 **Date limite :** 28 novembre 2014

Directeur Santé communautaire

Administration des services de santé et des services sociaux — Yellowknife, TNO
Haute direction

Poste permanent

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12222 **Date limite :** 8 décembre 2014

Analyste des programmes pour la prévention de la violence familiale

Ministère de la Justice — Yellowknife, TNO
Justice communautaire

Poste temporaire jusqu'au 18 septembre 2015

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 527 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12221 **Date limite :** 3 décembre 2014

Analyste de la planification financière et du budget

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le traitement varie entre 43,33 $ et 51,73 $ l'heure (soit environ entre 84 493 $ et 100 873 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12199 **Date limite :** 5 décembre 2014

Spécialiste des enquêtes

Ministère des Ressources humaines — Yellowknife, TNO
Relations du travail

Poste permanent

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 527 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12125 **Date limite :** 1er décembre 2014

Conseiller juridique

Ministère de la Justice — Yellowknife, TNO
Division des affaires juridiques

Poste permanent

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 263 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12223 **Date limite :** 3 décembre 2014

Spécialiste en surveillance de rendement

Ministère des Ressources humaines — Yellowknife, TNO
Affaires ministérielles

Poste permanent

Le traitement varie entre 43,33 $ et 51,73 $ l'heure (soit environ entre 84 493 $ et 100 873 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12195 **Date limite :** 28 novembre 2014

Infirmier autorisé Obstétrique

Administration de santé territoriale Stanton — Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 493 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12212 **Date limite :** 28 novembre 2014

Registraire Titres de bien-fonds et réseau d'enregistrement des biens mobiliers

Ministère de la Justice — Yellowknife, TNO
Bureaux d'enregistrement

Poste permanent

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 263 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12214 **Date limite :** 5 décembre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Le Canadien de Montréal

Bergevin se débarrasse de bois mort

Alain Bessette

En un peu plus d'une semaine, Marc Bergevin a changé la donne du club tant en fonction du plafond salarial que pour la composition de la brigade défensive du club.

Tout d'abord, Bergevin a transigé avec Dallas, envoyant Travis Moen pour obtenir le très vétéran défenseur Sergei Gonchar. Une dizaine de jours plus tard, il a trouvé preneur pour le joueur déchu Rene Bourque et a obtenu en retour le défenseur format géant Bryan Allen.

Le plafond salarial

Les deux nouveaux venus viennent prendre une grosse bouchée de la masse salariale du club. Gonchar a un contrat d'une valeur de 4,6 millions alors que Allen a un contrat de 3,5 millions pour un total de 8,1 millions de dollars. Il ne reste donc qu'une marge de manœuvre de 3,5 millions pour l'obtention d'un joueur de location d'ici à la date limite des transactions, en février.

Malgré tout, il s'agit d'une victoire pour Bergevin. Les contrats de Gonchar et d'Allen viennent à échéance le 1er juillet et le directeur général du Canadien aura tout le loisir pour décider s'il désire conserver l'un ou l'autre de ces joueurs. Il ne faut pas oublier aussi la possibilité qu'un des deux soit échangé à la date limite des transactions. Par contre, si Moen et Bourque étaient encore membres de l'équipe, leur contrat serait encore valide pour une autre année. Les contrats de ces deux joueurs représentaient une masse salariale totale de 5,18 millions de dollars, un montant non négligeable surtout lorsque l'on prend en considération que les deux jeunes joueurs, Galchenyuk et Gallagher, devront se faire offrir une augmentation salariale l'an prochain — probablement des contrats variant entre deux et trois millions.

La défense

À eux deux, Gonchar et Allen ajoutent 74 ans à l'âge total de l'équipe et 32 ans d'expérience. Ils amènent aussi de très vieilles jambes.

Il faut évidemment se demander si ces deux nouveaux venus viennent mêler les cartes pour les deux jeunes espoirs du Canadien, Nathan Beaulieu et Jared Tinordi. Au moment d'écrire ces lignes, les deux jouent à Hamilton.

Est-ce que l'arrivée de Gonchar et d'Allen est une indication d'un retard dans le développement de Beaulieu et de Tinordi? Après tout, Gonchar, comme Beaulieu, est un joueur de défense à caractère offensif. Et Allen, comme Tinordi, est un joueur de gros gabarit à caractère très défensif et apte à jeter les gants.

On peut certainement le penser.

Personnellement, un jeune joueur ne perd jamais vraiment son temps dans la ligue américaine. On a qu'à regarder la patience d'équipes comme Détroit qui gardent leurs joueurs recrues parfois trois ou quatre ans dans les mineures avant de les amener dans la LNH.

Par contre, comme l'équipe connaissait un très bon début de saison, cela me semblait une circonstance propice pour offrir davantage de temps de glace à ces jeunes défenseurs (Beaulieu et Tinordi) afin de s'acclimater au tempo de la LNH. Ce sera peut-être plus difficile l'an prochain si l'équipe connait un lent début de saison et que les erreurs normales de jeunes défenseurs coûtent trop cher au club. On verra.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE QUALIFICATION

Avocat au Bureau de l'avocat des enfants
SA100020
- Territoires du Nord-Ouest -

Le GTNO cherche à dresser une liste de fournisseurs qualifiés en mesure de représenter juridiquement les enfants des TNO au besoin. Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de qualification en écrivant à psstenders@gov.nt.ca.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 15 JANVIER 2015.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Fourniture et installation de mobilier de bureau
PO445533
- Yellowknife, TNO -

Le GTNO invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une offre pour fournir et installer le mobilier de bureau des locaux à bureaux loués par le GTNO au Centre Scotia.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, GTNO, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 5 DÉCEMBRE 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus ou par courriel à psstenders@gov.nt.ca.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Centre correctionnel du Slave Nord (CCSN)
Clôture de sécurité pour 2014
SC794668
- Yellowknife, TNO -

Le travail consiste à préparer un dossier de projet et à fournir les services de chantier pour la construction d'une clôture pour le Centre correctionnel du Slave Nord de Yellowknife.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, GTNO, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 18 DÉCEMBRE 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en format électronique auprès de l'Association de la construction des TNO au 867-873-3949.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Collège NORDIQUE francophone

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU COLLÈGE NORDIQUE FRANCOPHONE

Le Collège nordique francophone (CNF) est situé à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Créé en novembre 2011, le Collège offre une programmation d'enseignement postsecondaire, de formation continue et de formation linguistique. Allié incontournable de la communauté et ouvert sur le monde, le Collège met en valeur les atouts nordique et francophone, favorisant une formation de qualité pour les leaders en devenir.

Les responsabilités

Sous l'autorité du Conseil d'administration du Collège nordique francophone, la directrice ou le directeur est responsable de planifier, organiser, et diriger l'ensemble des activités associées à la gestion et au développement du Collège. Plus spécifiquement il a les responsabilités suivantes :

- Assurer la mise en oeuvre du plan stratégique;
- Élaborer, promouvoir et assurer la gestion des programmes de formation annuels du Collège et développer des partenariats avec d'autres institutions d'enseignement postsecondaire ;
- Structurer et organiser les offres de services;
- Négocier des espaces physiques;
- Recruter du personnel et définir des ententes contractuelles;
- Établir des liens d'affaires harmonieux entre plusieurs partenaires tant gouvernementaux que communautaires;
- Siéger à divers instances, notamment à la Fédération franco-ténoise, au réseau santé et participer aux travaux de divers comités;
- Travailler en étroite collaboration avec son conseil d'administration;
- Assurer la gestion des finances du Collège;
- Veiller à ce que les politiques de gestion soient définies et mises en application.

Le profil

Bonne connaissance des défis de l'éducation en milieu minoritaire;

Diplôme universitaire terminal de premier cycle en éducation ou dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, et de préférence, diplôme universitaire de deuxième cycle en éducation ou dans un champ de spécialisation approprié;

Expérience d'au moins cinq ans en enseignement du français langue seconde et en administration scolaire ou communautaire;

Excellentes connaissances du français et de l'anglais oral et écrit;

Habiletés spécifiques : une vision stratégique axée sur la mission du Collège, un esprit de bâtisseur, une capacité à travailler en équipe, un leadership mobilisateur, une capacité à établir des relations interpersonnelles positives, et excellentes capacités de communication.

Les conditions de travail

Le CNF offre des conditions d'emploi intéressantes. Le salaire pour ce poste peut varier entre 90,000$ et 120,000$ selon les qualifications et l'expérience.

Vous avez l'esprit d'un bâtisseur et ce défi vous intéresse : Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre appuyant les motifs à l'appui de votre candidature par courrier électronique à la présidence du comité de sélection à presidencecnf@gmail.com, au plus tard le 7 décembre 2014 à 18 heures.

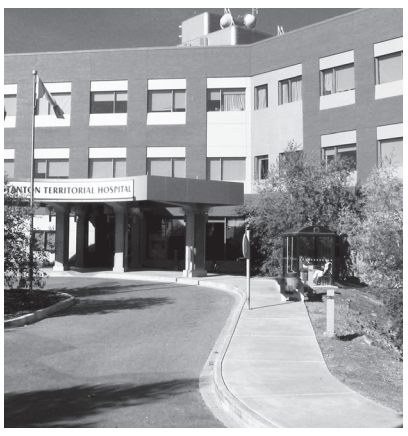

Félicitations au personnel de l'Administration de santé territoriale Stanton qui a reçu son agrément pour quatre ans.

Le maintien de l'agrément est un processus continu visant à améliorer la santé des patients et la performance globale du système de santé.

Agrément Canada établit des normes assurant la qualité des soins de santé. Les normes examinent la gouvernance, le leadership, la prévention et le contrôle des infections, la gestion des médicaments ainsi que des services, des populations et des états pathologiques particuliers. Agrément Canada certifie les organismes de santé au Canada et dans le monde entier. Les organismes demandant l'agrément passent par un processus rigoureux afin de satisfaire aux normes élevées établies par Agrément Canada.

Le maintien de cet agrément a été rendu possible par votre dévouement pour les patients et pour l'amélioration de la sécurité dans le cadre de la prestation des services de santé.

Nous tenons à souligner vos efforts ayant mené à cet agrément et vous félicitons.

Félicitations!

Glen Abernethy
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Les administrations des services de santé et des services sociaux de Beaufort-Delta, de Fort Smith et de Hay River ont également pris part au processus d'obtention de l'agrément. Elles ont reçu l'agrément en 2012, et entreprendront le processus à nouveau en 2016.

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Novembre 2014 | **www.hss.gov.nt.ca**

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

Projet d'assainissement des puits à gaz de Frobisher

Conférence des soumissionnaires

La Direction des contaminants et de l'assainissement d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) invitent les soumissionnaires et les parties intéressées à une conférence des soumissionnaires. Les participants à cette conférence discuteront de l'avis publié récemment sur le site Web du service de marchés publics « Achats et ventes » (www.achatsetventes.gc.ca) concernant le Projet d'assainissement des puits à gaz de Frobisher.

Les soumissionnaires éventuels ne sont pas obligés d'assister à la conférence. Toutefois, on les encourage vivement à le faire afin de passer en revue les exigences du projet. Un rapport sommaire de la conférence sera envoyé à toutes les entreprises qui auront demandé un dossier d'appel d'offres sur le site Web d'Achats et ventes.

Lieu : Salle de conférences de l'aéroport, Hay River
Date : Le 2 décembre 2014
Heure : De 9 h à 12 h

Si vous prévoyez participer, veuillez vous inscrire à l'avance en communiquant avec :

Tammy Kozak
Spécialiste en approvisionnement
Approvisionnements, TPSGC
Tél. : 204-983-0189 téléc. : 204-983-7796
Courriel : tammy.kozak@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Canada

MOTS CROISÉS

Nº 352

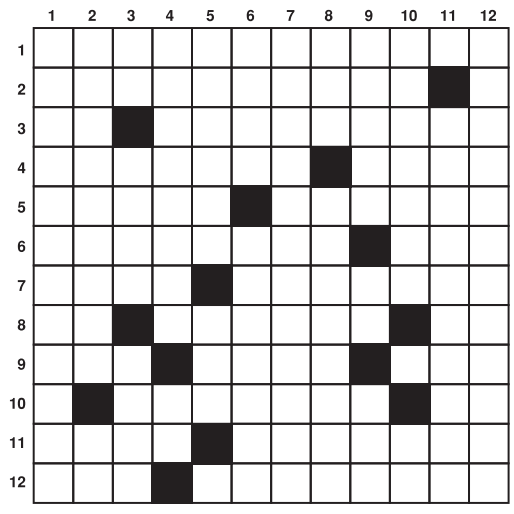

HORIZONTALEMENT

1- Petit portefeuille destiné à contenir des billets de banque.
2- Rassemblerait en faisant du bruit.
3- Drame lyrique japonais. — Elle protège lors de combats.
4- Ce qui fait qu'un être est lui-même et non un autre. — Deuxième calife des musulmans, il conquit la Perse.
5- Fixer sa demeure habituelle. — Justifient, légitiment.
6- Manifestasses ton mécontentement. — Le moi.
7- Avion à décollage et atterrissage courts. — Produire un bruit grinçant.
8- Gamme. — Observent, surveillent secrètement. — Gamme.
9- Point cardinal. — Femme d'un raja. — Île de la côte française de l'Atlantique.
10- Formules. — Usages.
11- Fleuve d'Italie. — Elle tient la comptabilité.
12- Point cardinal. — Plaquettes de métal.

VERTICALEMENT

1- Paquets contenant des repas froids destinés à un voyageur.
2- Os plats, larges, minces et triangulaires. — Ruisselet.
3- Gamme. — Sert à conserver les végétaux. — Porte en avant.
4- Qui a la forme de la truffe. — Dépression marécageuse du Soudan.
5- Fondes. — Professionnel.
6- Homme politique français (1833-1886). — Très étonnante.
7- Insolences.
8- Petit poème lyrique. — Propres aux ânes.
9- Pièce de harnais qu'on place sur la tête des bêtes de somme.— Se suivent. — Homme politique français (1847-1919).
10- Recouvertes de tain, en parlant des glaces. — Patrie d'Abraham.
11- Nuisible, périlleuse.
12- Caractérisées par le ronflement.

RÉPONSE DU Nº 352

Horoscope

SEMAINE DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2014

Signes chanceux de la semaine : Cancer, Lion et Vierge

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous ferez preuve d'initiative dans un projet particulier. Vous prendrez les commandes pour vous assurer que les gens comprennent bien la direction que vous voulez prendre.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Avec un peu de fatigue accumulée, il est important de s'arrêter pour se ressourcer et se donner de nouveaux objectifs, plus particulièrement si vous avez négligé vos proches dernièrement.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous vous retrouverez dans un environnement où il y aura beaucoup de monde. De plus, il ne serait pas étonnant que vous ayez à organiser un événement qui rassemblera une foule importante.

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Parfois, reculer d'un pas est nécessaire. D'abord pour vous donner un meilleur élan, mais aussi pour voir les choses sous une autre perspective et analyser la situation dans son ensemble.

LION (24 juillet - 23 août)
La chance devrait vous sourire, alors faites valider vos numéros chanceux. Elle vous accompagnera sur les plans professionnel et amoureux. Les bonnes personnes croiseront votre route.

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Tout changement apporte son lot d'émotions. Du même coup, vous bénéficierez d'une nouvelle expérience qui vous sera extrêmement profitable. Vous vous rapprocherez d'un membre de la famille.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Au travail, vous devriez conclure une entente qui aura des impacts positifs sur votre carrière. Vous êtes capable de créer de l'harmonie autour de vous et les gens vous accordent une grande confiance.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Cette semaine, vous ne vous en laisserez pas imposer. Au travail et dans certaines de vos obligations, vous apporterez des changements pour améliorer votre efficacité.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Les sentiments occuperont une grande place dans votre vie. Vous mettrez au clair une histoire amoureuse compliquée. Contre toute attente, vous recevrez une forme de récompense et des applaudissements.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous devriez être en mesure de réaliser une bonne partie de votre boulot à partir de la maison. Si vous avez de jeunes enfants, l'un d'entre eux exigera passablement d'attention.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
De nombreux déplacements sont à prévoir. Vous magasinerez sûrement un nouveau gadget électronique qui sera très utile pour vos communications. Vous serez également plus accessible.

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous ne lésinerez pas sur les moyens pour essayer d'en impressionner plus d'un durant les Fêtes. Vous pourriez remplacer quelques meubles et électroménagers en toute spontanéité.